PR 239%000 -92

Bordeaux 3 info

lettre d'information interne de l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3 / numéro 92 - 23 février 2000

Editorial

Le 16 mars prochain auront lieu les élections des représentants étudiants des principales UFR de notre Université. Quand vous vous êtes inscrits dans cette Université, vous vous êtes aussi inscrits comme électeur des instances qui gèrent l'Université. Or, ces élections sont trop souvent marquées par un important taux d'absentéisme qui est le reflet du peu d'engagement citoyen des étudiants dans la vie de l'Université. De telles élections doivent être l'occasion pour nous, étudiants, de faire entendre notre voix en votant en connaissance de cause et ce d'autant plus qu'une fois élu, le mandat étudiant compte autant que celui d'un enseignant ou d'un personnel IATOS. Il est donc de notre devoir de nous renseigner sur les listes qui se présentent. La mise en place prochainement des commissions d'évaluations des enseignements au sein des UFR montre bien à quel point les décisions prises dans ces conseils peuvent influer sur nos conditions d'études. Parce qu'une vraie représentation étudiante ne passera que par un vote massif, j'appelle tous les acteurs de notre Université à se mobiliser pour que la démocratie s'exerce pleinement ce jour-là et tous ceux qui suivront.

Benjamin Bastien
Vice-Président étudiant

Agenda des élections

Jeudi 16 mars 2000

9h00 à 16h00

Les lieux de vote se tiendront dans les UFR concernées par les élections.

Un bureau de vote spécifique fonctionnera de 9h00 à 16h00 à Agen pour les étudiants d'Anglais et d'Espagnol.

Aux urnes citoyens !

Le 16 mars prochain, l'occasion est donnée aux étudiants d'élire leurs représentants aux conseils d'UFR.
Ce sera le moment de prendre part activement à la vie de l'Université.

Le Conseil d'administration d'UFR

Il est toujours composé de quatre catégories de représentants : les enseignants, les étudiants, les IATOS et les personnalités extérieures. Il définit les programmes d'enseignement dans les cadres fixés par l'Université, propose les budgets et examine toute question relative au fonctionnement de l'UFR.

Ainsi, les décisions prises en conseil d'UFR ont une influence directe sur les conditions d'études. De plus, les élus étudiants désormais participeront à l'évaluation des enseignements.

Comment se faire entendre ?

Toute personne munie d'une carte d'étudiant vote uniquement dans son UFR de rattachement.

De même tout étudiant peut s'impliquer davantage, soit en rejoignant une liste, soit en en créant une.

Les étudiants de l'Antenne d'Agen disposeront également de lieux de vote.

Les élections, mode d'emploi

Le mode de scrutin

C'est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour (répartition des sièges restant à pourvoir au plus fort reste).

Le vote par procuration est autorisé (même conseil, même collège). Nul ne peut détenir plus de deux procurations. Pour voter, les électeurs doivent se munir de leur carte d'étudiant et de celle de la personne pour qui ils sont porteurs d'une procuration.

Le dépôt des candidatures

Les listes des candidats, accompagnées des déclarations individuelles de candidature, devront être envoyées par courrier recommandé ou déposées au secrétariat d'UFR du mercredi 8 mars à 9h00 au vendredi 10 mars à 16h00.

Ces listes doivent comporter un nombre de candidats au moins égal à la moitié des sièges à pourvoir. Elles doivent être accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat.

Des informations plus précises seront affichées dans chaque UFR concernée ainsi qu'à l'Antenne d'Agen.

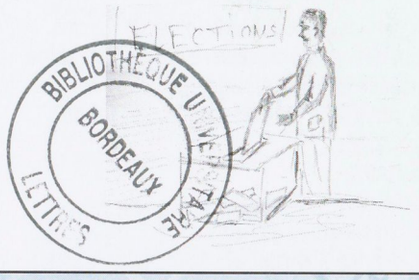

Les élections, Infos pratiques

Les sièges à pourvoir

- ✔ **6** pour l'UFR LE-LEA
- ✔ **7** pour l'l'Institut d'études ibériques et ibéro-américaines
- ✔ **4** pour l'UFR Etudes germanique et scandinave
- ✔ **9** pour l'UFR Pays anglophones
- ✔ **5** pour l'UFR Philosophie (dont 2 représentants des étudiants inscrits en 1er cycle et 3 représentants des autres étudiants)
- ✔ **14** pour l'UFR Histoire (dont 6 étudiants de 1er cycle)
- ✔ **15** pour l'UFR Lettres (dont 13 inscrits en 1er et 2ème cycles et 2 inscrits en 3ème cycle)

Dépôt des candidatures

mercredi 8 mars 2000 à 9h00
au
vendredi 10 mars à 16h00

Dépouillement

Le dépouillement aura lieu à l'issue du scrutin, il est public et se déroulera dans les locaux des UFR.

Les résultats seront proclamés dans les 3 jours suivant la fin des élections.

Le bâtiment d'accueil se termine...

Pour se remémorer l'histoire de ce bâtiment, voici quelques étapes clés : en juin 1995, programmation de construction lancée par le maître d'ouvrage ; janvier 1997, concours des architectes et choix d'Eric Wirth ; avril 1998 appel d'offre pour le choix des entreprises de construction. Rajoutons à toutes ces étapes 14 mois de travaux pour que le bâtiment d'accueil soit aujourd'hui prêt à être investi par différents services de l'Université, et l'ensemble des étudiants.

A la veille du déménagement

Le passage de la commission de sécurité est prévu le 23 février 2000. La réception du bâtiment est en cours. Le mobilier intérieur sera livré à partir du 6 mars. La signalétique intérieure constituera l'œuvre d'art au titre du 1% du montant global de l'enveloppe, que l'Etat se doit de verser en tant que maître d'ouvrage.

L'architecte Eric Wirth a suivi les travaux tout au long du chantier.

Les services qui habiteront ce bâtiment sont :

- ✔ le service de la scolarité 1er et 2ème cycles, qui désormais travailleront dans un même espace en guichet unique,
- ✔ le service de la recherche et des études doctorales,
- ✔ le DAPS,
- ✔ le SUIO,
- ✔ les assistantes sociales,
- ✔ le service financier et l'agence comptable,
- ✔ le vice-président CEVU,
- ✔ le service des relations internationales,
- ✔ le service des stages,
- ✔ le service de la communication.

Une salle de thèses et deux salles de réunion ont également été prévues dans ces nouveaux locaux.

Prochaine étape : le déménagement et l'installation des services, courant mars 2000.

Et les locaux libérés ?

Les locaux libérés par les services en partance pour le bâtiment d'accueil représentent une surface de 1000m². Une telle opportunité ne se reproduira pas avant longtemps dans l'Université. C'est pourquoi la redistribution de cette surface est l'objet d'une réflexion plus vaste. Doit-on regrouper l'ensemble des services administratifs dans le but d'une meilleure lisibilité pour l'étudiant ? Dans les projets de restructuration, il y a la mise en place d'un dernier pôle bibliothèque prévu dans le Contrat de Plan Etat Région (Cf page 3), doit-on prévoir pour cela une extension neuve de locaux ou empiéter sur les locaux libéres ? Enfin le STIG dont les actuels locaux doivent-être remis aux normes de sécurité doit-il être relogé dans cette surface libérée ?

Autant de questions aujourd'hui sans réponses mais nécessaires à une plus grande rationalisation de l'espace. Le débat reste ouvert.

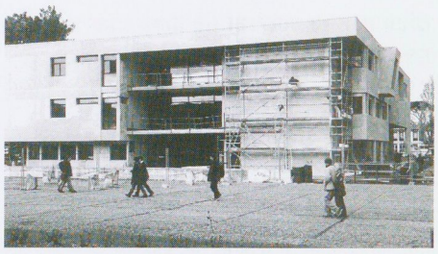

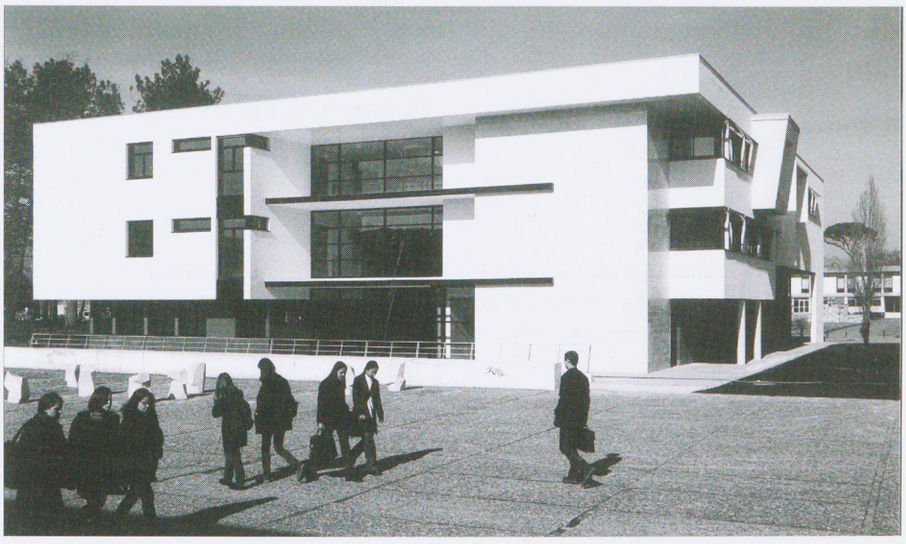

Les nouveautés

Profession, enseignant

La convention entre l'Université et l'IUFM d'Aquitaine (cf CA délibérations page 3) prend en compte la préparation au métier d'enseignant. Les termes de cette convention s'inscrivent dans un contexte national de rénovation du dispositif de formation des enseignants. Aujourd'hui, le mot d'ordre n'est plus de recruter plus, mais de former mieux.

Par la signature de cette convention, l'Université s'est engagée à mieux informer sur les métiers de l'enseignement et à mettre en œuvre, dès le DEUG, des enseignements de sensibilisation (connaissance des différentes formes d'enseignement, stages dans des établissements, soutien scolaire...)

En licence, une approche de la didactique devra être dispensée dans chaque secteur disciplinaire. Le but recherché consiste à vérifier le plus tôt possible que, les 30% des étudiants de l'Université dont le projet professionnel est de devenir enseignant, choisissent la bonne orientation. Au moment du vote de la convention, une réforme des concours est en préparation, dont l'objectif encouru est un renforcement de la qualification professionnelle des enseignants. Pour cela, aux formalités administratives actuelles d'inscription à l'IUFM, s'ajouterait un entretien permettant d'apprécier, entre autres choses, l'aptitude à la «communication orale» et l'adéquation du cursus au projet professionnel.

La formation en 1ère année d'IUFM serait structurée en deux semestres :

- le 1er semestre : début septembre à début février
prépare aux épreuves d'admissibilité, consolide les savoirs universitaires. Ces derniers devront être plus proches des programmes actuellement en vigueur dans les lycées et collèges.

- le 2ème semestre (ouvert aux candidats admissibles) : début mars à fin juin
complète la formation dans les contenus disciplinaires et initie une réflexion sur leurs modes d'enseignement. Il sera donné la priorité à la maîtrise de la communication orale, avec stage d'observation et pratique de 3 à 4 semaines dans un collège ou un lycée.

La deuxième année d'IUFM, partie centrale de la formation, sera consacrée au stage en responsabilité, au stage de pratique accompagnée, à la production d'un mémoire professionnel et à l'intégration des techniques d'information et de communication de l'enseignement.
Titularisés au bout de la 2ème année, les nouveaux enseignants, auraient une 3ème année de formation en liaison avec l'IUFM (service allégé suivi par un tuteur).

C.A. Délibérations

C.A. du 28 janvier 2000

1/ Rapport de la commission des statuts
✔ approbation de la convention cadre de coopération académique entre la conférence des présidents d'Université (CPU) et le Conseil des Recteurs des Universités chiliennes (CRUCH) ;
✔ approbation de la convention de coopération avec la Pontificia Universidad Catolica del Peru ;
✔ approbation de la convention générale GIS - Groupement d'intérêt scientifique «Réseau Amérique latine» ;
✔ approbation de la convention avec l'IUFM d'Aquitaine ;
✔ approbation du projet de création du conseil consultatif commun de Formation Continue ;
✔ approbation de l'avenant à l'accord de coopération avec l'Université Normale Capitale (Chine).

2/ Rapport de la commission de la pédagogie et de la scolarité
approbation des demandes d'habilitation de licences professionnelles :
✔ gestion et coordination de projets dans la coopération et le développement international
✔ direction et animation de médiathèques
✔ animation sociale et culturelle des espaces urbains
✔ valorisation, animation et médiation des territoires ruraux
✔ internet et développement territorial
✔ «tourisme durable»

3/ Délibération modificative de crédits
approbation

4/ Election d'un représentant des enseignants :
✔ **Philippe Rouyer** - commission de la pédagogie et de la scolarité
✔ **René Burlot** - commission des finances
✔ **Jean-Paul Charrié** - conseil d'administration du SIUAPS

5/ Election d'un représentant des maîtres de conférences
✔ **Renée-Paule Debaisieux-Zemour** - section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

6/ Election d'un représentant des étudiants
✔ **Marie Jelowicki** - section disciplinaire compétente à l'égard des usagers
✔ **Marie Jelowicki** - commission des locaux et du matériel
✔ **Hélène Lagleyse** - commission des statuts
✔ **Annabelle Scarabello** - commission hygiène et sécurité.

Contrat de plan Etat Région

Bien que le contrat de plan Etat Région ne soit pas définitivement bouclé, les principaux aspects concernant l'Université sont aujourd'hui connus.

L'enveloppe globale du contrat s'élève à 1.400 MF. Les universités, et en particulier la recherche universitaire, se taillent la part du lion. La vie étudiante représente environ 1/4 des investissements prévus.
Bordeaux 3 se verra attribuer environ 91 MF.
Ces financements serviront à la réalisation de projets qui s'étaleront sur 7 ans.
La construction de la deuxième tranche de l'IUT Michel de Montaigne sur le site de Renaudel constitue le dossier le plus important.
Puis viennent la réalisation du dernier pôle de bibliothèque - médiathèque (Philosophie, Etudes germaniques et scandinaves, SICA et ISIC-IUP) ; un espace étudiants comprenant la rénovation de la galerie couverte et la construction de la Maison des Etudiants ; le réseau aquitain multimédia : langues et formation continue ; la création d'un «antiquarium» à la Maison de l'Archéologie (lieu d'exposition et de formation ouvert au grand public).

De plus, l'Université est directement concernée par des opérations structurantes comme la mise en œuvre du shéma directeur du campus ou réaménagement suite à l'arrivée du tramway ; en matière de NTIC, l'installation d'un réseau haut débit, puis, la création de l'Institut de la Vigne et du Vin, projet réunissant les cinq universités aquitaines et l'INRA. La vocation de cet institut est de faire de Bordeaux la plus grande place de recherche sur le vin au monde.
L'Université a tout mis en oeuvre pour être partie prenante dans ce projet. Elle constituera donc un centre de documentation sur l'histoire du vignoble et la culture du vin.
Cet Institut sera domicilié dans les locaux de l'INRA à Villenave d'Ornon.

Il ne reste plus aujourd'hui qu'à entamer les «travaux». Cependant, on peut regretter que le volume global des projets de l'Université Michel de Montaigne ne pèse que pour 6% dans l'ensemble des financements rassemblés.

Réforme

Un point sur la réorientation

L'Université a appliqué cette année la réorientation conformément à la réforme, après mise en place des unités d'enseignement. Les étudiants réorientés sont en nombre restreint (cf encadré plus bas). Peu expriment le désir de changer de filière, ou ils attendent la fin de l'année universitaire pour le faire.

Cette constation semble donc confirmer que l'information sur les filières et les enseignements est correctement interprêtée par les étudiants, puique pour la majorité, le choix de l'orientation est maintenu après l'évaluation de janvier.

En parallèle, l'Université accueille, cette année encore, des étudiants réorientés de Bordeaux IV, dont on sait qu'ils réussiront mieux dans les filières de Bordeaux 3.

Un tout premier bilan de la réforme

Une réunion s'est tenue le 18 février au cours de laquelle les UFR, scolarité, départements et autres services ont pu tirer les premières conclusions suite à l'application de cette réforme de la semestrialisation.

D'ores et déjà le constat souligne les difficultés rencontrées :
- l'organisation de l'évaluation du premier semestre
- l'organisation des enseignements de langues vivantes et de découverte.
Une rationnalisation de la première année de DEUG s'impose.

Une information plus complète fera l'objet d'un prochain numéro de Bordeaux 3 Info, dès que les conseils de l'Université se seront prononcés sur des ajustements fonctionnels du dispositif en vigueur.

Quelques chiffres

- **95 étudiants choisissent de se réorienter.** 17 d'entre eux sont issus des classes préparatoires aux grandes écoles
- **Ils étaient inscrits en** histoire de l'art, lettres, études germaniques et scandinaves, pays anglophones, LE-LEA, études ibériques, histoire, philosophie, IUT Michel de Montaigne
  ou venaient de Bordeaux IV (35), Bordeaux 1 (5), Bordeaux 2 (1) ou encore d'un BTS (3)
- Les étudiants venus de Bordeaux IV se réorientent vers l'histoire de l'art, les lettres, l'anglais, les études ibériques, LE-LEA, la géographie et l'histoire ; ceux de Bordeaux 1 vont en Anglais, en espagnol en LEA et en histoire ; celui de Bordeaux 2 choisit la philosophie.

台湾高等工藝技術學院Letras,比以

Le français, langue officielle des J.O.

Le DEFLE, en course

Depuis trois ans, le DEFLE a accueilli une trentaine d'Australiens du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Sydney, venus se former en langue française. Les derniers etaient encore dans nos murs il y a quelques semaines.

A la demande du Ministère des Affaires Etrangères et en relation avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le DEFLE a mis en place depuis quatre ans une formation intitulée «Français, langue du sport» destinée à des responsables sportifs du monde entier.

Depuis trois ans le département reçoit des Australiens du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Sydney, dont les six derniers représentants sont venûs du 10 janvier au 5 février 2000. La maîtrise du Français, langue officielle des Jeux Olympiques, est indispendable à ces futurs responsables de l'accueil des sportifs aux prochains Jeux Olympiques de Sydney.

L'enseignement du français est adaptée aux demandes des stagiaires. Ces derniers ont pu à la fois être intégrés à des groupes d'étudiants, et bénéficier de cours «à la carte» suivant une demande très précise relative à leurs spécialités : politique générale de l'environnement, aménagements urbains, communication avec les médias, politique touristique, culture française et régionale.

D'autres composantes de l'Université ont donc également participé à la formation de ces organisateurs des J.O., comme le département Journalisme de l'IUT Michel de Montaigne et l'ISIC-IUP.

Ce dernier groupe reparti, il faudra attendre septembre 2000 pour éventuellement se rendre à Sidney et retrouver tous ces anciens stagiaires en situation réelle.

ISIC-IUP

■ Les étudiants de DESS de l'ISIC-IUP organisent la quatrième édition du Club de la communication interne et choisissent de traiter d'un sujet très actuel :

Objectifs intranet : enjeux et applications
mercredi 1er mars 2000
Cité Mondiale à 9h00

Ce rendez-vous est destiné à apporter des réponses aux questions que soulève la mise en place d'un intranet dans une organisation : installation, accompagnement, mise en place de mesures organisationnelles, usages...

Le débat sera enrichi par les interventions de deux maîtres de conférences de l'IUT Michel de Montaigne Annick Schott, chercheur au GRESIC et Nathalie Pinède, chercheur au GREM ; Didier Paquelin, maître de conférences à l'ISIC-IUP, Hervé Berthou, directeur associé de Systonic.

Pour infos et inscriptions :
Agnès Laborde
Secrétariat de l'UFR ISIC-IUP

Pour mémoire, *les précédents sujets des petits déjeuners de la communication interne : les évolutions de la communication interne liées à l'utilisation des nouvelles technologies ; communication / communication financière : une articulation nécessaire ? ; le passage aux 35 heures : comment gérer l'impact financier en communication interne ?*

■ Autour d'un débat sur la critique cinématographique, les étudiants de l'ISIC-IUP organisent les huitièmes rencontres ISIC-Le Monde.

Presse et cinéma
Petits meurtres entre amis !
Quand la critique est critiquée
jeudi 2 mars 2000 - 18h00
Amphi Renouard

Yves Boisset, réalisateur français, Jean-Michel Frodon, critique au journal Le Monde et Martine Joly, directrice de l'ISIC-IUP débattront de ce thème. Eric Prémel, producteur et professionnel associé à l'ISIC en sera l'animateur.

Etudes ibériques

La section de portugais organise deux manifestations :

■ **Conférence sur la littérature brésilienne**
Eliana Bueno «Cobra Norato» de Raul Bopp
mardi 29 février - 14h00 , salle H 112

■ **Rencontre avec l'écrivain portugais**
Mario de Carvalho
jeudi 23 mars - 15h00, salle H 112

Bienvenue

Delphine Arnaud a rejoint l'équipe du service de gestion technique en remplacement de Philippe Lebleu, aujourd'hui en poste à la bibliothèque universitaire de Bordeaux IV, suite à son succès au concours.
Depuis le 17 janvier 2000, Delphine Arnaud, diplômée de l'IUT de Bordeaux 1, est chargée de l'hygiène et de la sécurité dans l'Université.

Nominations

■ **Philippe Rouyer** est nommé responsable des activités culturelles à titre provisoire.

■ **Bernard Gilbert** est nommé directeur des Presses Universitaires de Bordeaux à compter du 14 février 2000.

Elections

■ **Angel Pino** a été élu le 13 décembre dernier directeur du centre d'études et de recherches sur l'Extrême-Orient (CEREO).

■ **Maurice Goze** a été élu directeur de l'Institut d'Aménagement de tourisme et d'urbanisme le 3 janvier 2000.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
BORDEAUX
LETTRES

Téléphone

Petit rappel :
Pour obtenir le standard depuis l'Université, composez le 9.

Congrès CPU

Tous les ans, la Conférence des Présidents d'Université organise un congrès qui cette année se tiendra à l'Université de Bordeaux 1 les 16 et 17 mars prochains.
Thème retenu :

la recherche en Europe

Au cours des tables rondes et débats, au programme : la mise en réseau de la recherche européenne, l'accueil des chercheurs européens...

Témoignages

Enseignants, personnels IATOS, étudiants
Le numéro de *Contact* de juin 2000 sera consacré à **l'Université et les grands événements du siècle**.

Si vous souhaitez témoigner des répercussions dans l'Université des grands moments de ce siècle, n'hésitez pas à nous contacter. Tous les sujets nous intéressent.

Parlez-en autour de vous !
Ce numéro reposera en grande partie sur vos témoignages.

Service communication
Isabelle Froustey
05 57 12 46 73
service.communication@montaigne.u-bordeaux.fr

Merci de vous manifester d'ici fin mars 2000

Bordeaux 3 Info

Directeur de la publication : Frédéric Dutheil
Responsable de la publication : Hugues Hotier
Secrétaire de rédaction : Isabelle Froustey
Design Graphique : Marc Vernier
Impression STIG Bordeaux 3
ISSN 1157-8785

BORDEAUX 3 INFO EN MARS
Envoyez rapidement vos infos au Service communication
Tél-fax 05 57 12 46 73 / e-mail : service.communication@montaigne.u-bordeaux.fr